

L'ARGOT: SON HISTOIRE ET SES ACCEPTIONS *

RODRIGO LÓPEZ CARRILLO
Universidad de Granada

Parler de l'argot suppose nommer d'abord une notion fondamentale de la **stylistique** comparée: **celle** de registre ou niveau de langue, qui peut varier **d'une** personne à l'autre selon les situations de **communication**. D'autre **part** une langue **n'est pas** une **entité** statique car elle évolue constamment. Comme fait remarquer A. Pilorz ¹, la langue présente alors une différenciation "**horizontale**" ou spatiale, qui serait **composée** des dialectes, patois, parlers régionaux, et une différenciation "**verticale**", qui serait composée des niveaux de langue ou **dialectes verticaux**, **d'ordre socio-culturel** et avec des desseins **expressifs** ou affectifs du **sujet** parlant selon la situation **où** il se trouvera. **Ces** différences existent à l'**intérieur** de toute langue de culture, qui tend à **établir** un **code** ou norme pour imposer le **bon usage** ².

Il y a en **français**, comme dans toute langue **vivante**, **plusieurs** niveaux de langue. Le *Dictionnaire de linguistique* de Jean Dubois ³ en distingue trois: "Quelles que soient les situations linguistiques, on retrouve **toujours** au moins les trois niveaux suivants: une **langue soutenue** qui tend à ressembler au parler cultivé, **utilisé** dans la couche qui **jouit** du prestige

(*) La **partie consacrée** à l'argot est une **révision très** approfondie et **très enrichie** d'une **partie** de mon article "Breve estudio sobre el argot francés", **publié** dans les *Anales del Colegio Universitario de Almería*, **numero 3**, 1981, pp. 115-131.

¹ ALFONS PILORZ, "Niveau de langue et analyse de style", pp. 355-364.

² Sur la norme cf.: E. COSERIU, "Sistema, norma y habla", dans *Teoría del lenguaje y lingüística general*, Madrid, Gredos, 1969, pp. 11-113; ALAIN REY, "Usages, jugements et prescriptions linguistiques", dans *Langue Française*, 16, 1972, pp. 4-28; J. AUTHIER et A. MEUNIER, "Norme, grammaticalité et niveaux de langue", *ibid.*, pp. 49-62; ROLAND ELUERDI, "La norme et la correction des copies", *ibid.*, pp. 114-123; E. GENOUVRIER, "Quelle langue parler à l'école? Propos sur la norme du français", dans *Langue Française*, 13, 1972, pp. 5-34; FRANÇOISE HELGORSKY, "La notion de norme en linguistique" dans *Le Français Moderne*, tome I, 1982, pp. 1-14; JEAN-MARIE KLINKENBERG, "Les niveaux de langue et le filtre du 'bon usage'", *ibid.*, pp. 54-61; ZYGMUNT MARZYS, "Norme et usage en français contemporain", dans *Le Français dans le Monde*, 108, 1974, pp. 6-12; JOHN ROSS, "L'étude des variétés et l'enseignement de langue", dans *Le Français dans le Monde*, 121, 1976, pp. 11-17; RENÉ LAGANE, "Modèle descriptif et modèle pédagogique", *ibid.*, pp. 18-23; HENRI BESSE, "La norme, les registres et l'apprentissage (ou les us et abus de la norme)", *ibid.*, pp. 24-29.

³ JEAN DUBOIS et *autres*, *Dictionnaire de linguistique*, article "niveaux de langue", p. 377.

intellectuel, une *langue courante* qui tend à suivre les usages du parler populaire et *des parlers patois*”.

J.P. Vinay et J. Darbelnet et A. Malblanc ⁴ réalisent la division des niveaux de langue selon une *volonté* esthétique et fonctionnelle:

<i>tonalité esthétique</i>	<i>spécialisation fonctionnelle</i>
1. langue poétique	
2. langue littéraire	
3. langue écrite	administrative, juridique, etc.
4. langue familière	
5. langue populaire	
6. argot	jargons

Même s'il est *difficile* de *délimiter* clairement les *différents* niveaux de langue, je préfère les classer de la façon suivante:

1. *Langue élevée* ou *savante*: langue *très spécialisée* et *comprise* par les *initiés*; langue propre à des domaines *scientifiques* particuliers: psychologie, philosophie, chimie, *linguistique*...

2. *Langue littéraire*: langue *académique* et de communication *écrite*; on *pourrait dire* que *c'est ce* qu'on appelle le *français standard*.

3. *Langue courante* ou *familière*: langue de conversation entre les gens avec des niveaux d'éducation bon ou moyen; c'est le *français commun* pour la totalité des *Français*.

4. *Langue populaire*: langue propre aux gens du peuple avec un bas niveau culturel. Plutôt parlée *qu'écrite*. Spontanée.

5. *Langue argotique*: langue propre aux non-conformistes: étudiants, artistes... Elle ne *diffère* actuellement pas beaucoup de la langue populaire.

Délimiter si un mot appartient à un registre ou à un autre serait *très difficile*, car “entre les différents niveaux de langue —écrit E. Moreu-Rey— la *frontière* est instable et *indéfinissable*, *toujours*. *Même* l'inclusion ou non dans certains dictionnaires *n'apparaît* pas un *mètre* valable. Le *Petit Larousse*, qui se devrait de *représenter* l'état du *français* normal, ne contient pas des mots que tout le monde emploie en *France depuis longtemps*, *même* par *écrit*! *Encore* moins véridique le *titre* du *Quillet-Flammarion*, “*Dictionnaire Usuel*”, dont les normes *bornées* ignorent des *douzaines* de mots parfaitement “*usuels** à *tous* niveaux.

⁴ J.P. VINAY et J. DALBERNET, *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*. Paris, Didier, 1960; ALFRED MALBLANC, *Stylistique comparée du français et de l'allemand. Essai de représentation linguistique comparée et étude de traduction*, 1968, cité par ALFONS PILORZ, *op. cit.*, pp. 355-356.

Les emprunts de la langue nouvelle l'argot sont donc admis, au compte-gouttes, dans les éditions **successives** du *Petit L.* (Ne parlons plus du *Quillet-F.*)⁵.

Comme notre lexique change avec le temps et nous changeons avec lui, **Ferdinand Brunot** affirme que "les limites qui séparent la langue **familière** de la langue populaire et la langue **populaire** de l'argot sont **assez** flottantes: **elles** varient d'une personne à l'autre et d'une **génération** à l'autre. Comme il s'agit **d'ailleurs** de langues essentiellement parlées, la **mode** y joue un **grand rôle**: nombre de mots et d'expressions n'ont qu'une **existence éphémère**"⁶.

Mais le fait de l'existence des **influences** d'un **niveau** sur un autre ne veut pas **dire** qu'ils **s'identifient**. En ce sens, j'emprunte les **affirmations** de **Z. Marzys** qui dit: "Je verrais **plutôt**, dans le **français d'aujourd'hui**, deux tendances fondamentales, l'une **conservatrice** et **correspondant** plus **ou** moins à la norme traditionnelle, l'autre novatrice, en prise directe, sur l'évolution spontanée. Ces deux tendances **interfèrent** constamment et donnent **lieu** à des **configurations** multiples et **variées** (...). D'autre part, subjectivement, le locuteur n'a pas l'impression de changer de langue **quand** il change de registre: **il** a le sentiment de parler toujours le **même français**, mais un **français** plus ou moins conforme à la norme idéale"⁷.

Les niveaux de langue, on l'a déjà dit, dépendent de la différenciation **sociale** en **classes** ou en **groupes** différents et les pariants pourront employer un registre ou un autre selon les **milieux** ou ils se trouveront. Par exemple, un étudiant qui emploie **chez** lui, dans sa **famille**, la langue soutenue **ou** courante, et avec ses camarades **d'études** des termes de son argot. **Il** est clair **qu'il** s'agit donc "des caractères stylistiques d'une langue **d'après** le degré de culture ou les

⁵ E. MOREU-REY: Regards sur la **néologie** la plus **récente** en **français usuel**", pp. 478-479. Il écrit un peu avant dans le **même article** (p. 442): Il y aurait un long **arrêt à faire** pour examiner la popularisation — à tous niveaux de langue — d'une **terminologie** physiologique **jusqu'ici** relativement **réservee**. Aux **environs** de 1965, l'**acceptation** du mot "con" par l'**Académie française** (sens: **imbécile**, idiot) puis par le *Sup. Robert* avait encore provoqué un **scandale**. Mais le 4 **octobre** 1974, le **vice-président** du Sénat ne **peut** que **poser** une question écrite au **Ministère de l'Éducation Nationale**: **est-il** normal qu'un professeur **de 4e** dans un **lycée propose** en **dictée à ses élèves** un texte de R. QUÉNEAU (*Zazie dans le métro*) ou le mot "con" se retrouve 14 fois en 10 lignes?... Tout ce groupement de mots est admis **actuellement** dans les **dictionnaires**".

Il faut **noter**, à ce **sujet**, ce **qui précise** aussi **MARINA YAGUELLO**: "([...] le *Robert* reste plus **libéral** envers le **français** 'populaire' et les mots tabous que le *Larousse*). Mais, **quelle** que soit la norme **choisie**, **combien** de mots **d'usage** nul ou **quasi nul** ont leur place dans le dictionnaire (le "tueur de mots" n'est **pas encore passé**)! Combien de mots **français** bien **français**, d'un usage courant et connus de tous ne se trouvent dans aucun dictionnaire!" (*Alice au pays du langage*, p. 191).

Pour sa part, **HENRI MITTERAND** écrit: Entre les différents niveaux de langue du **français**, les **échanges** se sont accrus depuis quelques **années**, en liaison directe avec les **progrès** des moyens **d'enregistrement** de la **parole**. (...) Les **transcriptions** en style parlé se **multiplient** dans les **quotidiens** et les **hebdomadaires**, et le **vocabulaire** des dialogues **déteint** souvent — avec ou sans **guillemets** — sur **celui** de leur **présentation** ou leur **commentaire**. Le lexique "**vulgaire**" se **mêle** ainsi au **lexique** 'soutenu': il y **gagne** une extension **nouvelle**, mais, **cessant d'être absolument** typique d'un **milieu**, d'un **individu** et d'une situation "**langagière**" **déterminée**, il y **perd** une part de son **expressivité naturelle**. La distribution **sémantique** et **stylistique** des formes **jusqu'à** exclues du **français écrit**, et **celle** des formes **jusqu'à** **exclusives** dans l'**usage** soutenu, s'en trouvent **peu à peu** **modifiées**, et le temps n'est **pas éloigné** où des mots aussi **grossiers** que **merdier** ou **emmerdeur** — **pour** ne **prendre** qu'un exemple — fonctionneront **dans** le lexique normal comme simples synonymes de **désordre** et **d'insupportable** (...).

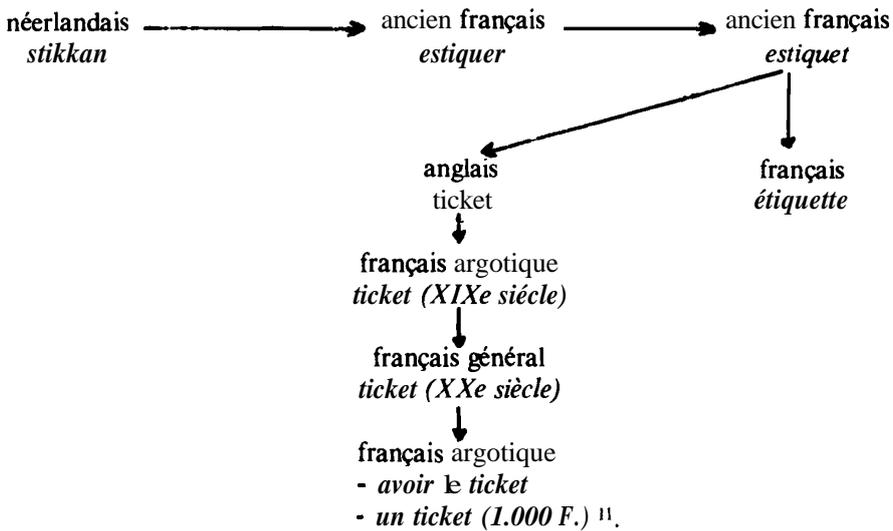
Cette **osmose** du parlé et de l'écrit trouve un **adjuvant** dans les **libertés** du langage **estudiantin**, ainsi que dans les théories et les **œuvres** de certains **écrivains** contemporains, **qui**, **reprenant** de fort **anciennes revendications**, mais avec plus de **chances d'être** compris du **public** ou **d'être** suivis de **leurs confrères**, **réclament** une **adaptation** du **style** romanesque à la langue **parlée** (*Les mots Français*, pp. 95-96).

⁶ FERDINAND BRUNOT, *Histoire de la Langue Française*, vol. XII, p. 387.

⁷ ZYGMUNT MARZYS, *op. cit.* p. 10.

intentions de ceux qui parlent"⁸; d'oh la difficulté de la différenciation faite plus haut parce que des termes populaires ou argotiques sont **devenus familiers**, et s'intègrent au langage *standard* ⁹. Ainsi, pour expliquer le changement de registre, nous avons l'exemple que nous propose L.J. Calvet ¹⁰, le mot *ticket*:

"En moins d' un siècle (...) *ticket* a d'abord été **ressenti** par les **locuteurs** comme un mot à la mode, emprunt argotique à l'**anglais**, avec le **sens de *billet***, puis il a été **assimilé** au **vocabulaire général**, perdant à la fois ses connotations d'emprunt et de mot argotique, pour **passer enfin de nouveau** au champ argotique avec **successivement** les deux sens que j'ai signalés (...). Si nous voulons suivre à la trace l'**histoire du mot**, il nous faut donc **imaginer** le schéma approximatif suivant:



⁸ A. MALBLANC, *op. cit.*, 2e éd., p. 9, cit. par A. PILORZ, *op. cit.*, p. 356.

⁹ "Il existe en France une langue écrite et une langue **parlée**. La langue **parlée** se nomme **encore** 'langue populaire', dans les dictionnaires, **qui** appliquent aux termes les mentions pop., fam. ou vulg., **sans qu'ils** soient **toujours** bien d'accord sur leur champ d'épandage" (FRANÇOIS CARADEC, *Dictionnaire du français argotique et populaire*, p. 5).

"Nous **utilisons** dans notre pays un nombre incalculable de mots **parlés** qui n'ont **jamais été écrits**, tout au moins dans nos dictionnaires **compassés**. Qui s'en **sert**? Les **truands**? Quel **est-il**, ce **langage**? argotique? populaire? (...) *Où se "planque" cette satanée frontière?* Une tapineuse (pour respecter l'argot **soidisant réservé** au milieu interlope) dira à son **maquereau** à qui **elle** vient de **remettre** la comptée: "Sois **sympa**, mon **minou**, **file** moi **vingt sacs** pour **acheter des collants**". Bien, **mais** c'est de la **même manière**, avec les **mêmes** mots, que ma **frangine** (qui ne fait à ma **connaissance** pas le **même métier!**) fera la **requête similaire** à mon **beau!** Alors? Eh oui, **alors!** Eh bien tous les **individus**, tous les "vivants" **possèdent** un **langage** à eux (...). **Est-ce vraiment** de l'argot? L'argot du **temps des "coquillards"** était langue **secrète**, uniquement **décryptée** par les **initiés**. Il est **peu** de mots **inventés** de nos **jours** qui n'aient **été utilisés** dans des **polards** ou des **bandes dessinées**, donc, **débusqués**, **mis** au jour, au **grand jour**, dans **certaines chansons**, dans des **films...**" (PIERRE PERRET, *Le petit Perret Illustré par l'exemple*, pp. 8-9; c'est moi qui a souligné).

¹⁰ LOUIS-JEAN CALVET, "T'as l'ticket ou l'ouverture?", p. 4142.

¹¹ Un autre exemple serait le mot *toubib*, **médecin'** pris de l'arabe algérien *tbib*, 'sorcier, **guérisseur**, qui appartenait à l'argot des **militaires français** en Algérie, **passant après** à l'argot **militaire français**, puis à la langue populaire et **enfin** à la langue **familière**. Cf. GUNTHER HAENSCH, "El préstamo lingüístico en el lenguaje coloquial y en las jergas", p. 120.

Avoir le (un) ticket a, selon le *Petit Robert* le sens de "plaire **manifestement** a quelqu'un". *Un ticket* et *avoir le (un) ticket* sont **considérés** populaires par le *Petit Robert* et pour le *Grand Larousse de la Langue Française*; pour J. Cellard et A. Rey ¹² sont "non conventionnels"; pour F. Caradec ¹³ sont argotiques et populaires et pour A. Simonin ¹⁴, A. Le Breton ¹⁵, et P. Perret ¹⁶ argotiques ¹⁷. Cela montre la grande diversité d'opinions face a une seule forme.

QU'EST-CE QUE L'ARGOT

L'argot est une branche de la langue populaire et se différencie de la langue **dite** commune surtout quant au lexique, qui est changé consciemment ou inconsciemment.

Dès ses origines l'argot a des **caractéristiques** sociologiques: il était la langue **spéciale** des vagabonds, des délinquants, des **criminels**, des marginaux... avec des fins cryptiques. Aujourd'hui c'est la langue **particulière** a un *groupe social déterminé* (**médicins, étudiants**, par exemple). "Dans le groupe social, **quel qu'il soit** et si étendu qu'on le suppose, **écrit** J. Vendryes ¹⁸ la langue joue un **rôle de première importance**. C'est le lien le plus fort **qui unisse** les membres du groupe; c'est a la fois le symbole et la sauvegarde de leur communauté. Pour affirmer l'existence du groupe, **quel instrument** plus efficace que la langue? Si souple, si fluide, se **prêtant** a des emplois si variés, la langue est le moyen d'entente entre les membres du groupe, leur signe de reconnaissance et de ralliement".

D'autre part, le **langage** est, selon Brunot ¹⁹, un "hecho sociológico que se produce, se desenvuelve, se altera, se perfecciona en función de la sociedad a la que pertenece, la cual refleja el pensamiento colectivo con los matices que les pueden aportar consciente o inconscientemente, los grupos y los individuos".

Ainsi presque tous les **pays** ont eu un argot criminel connu a travers la littérature de la fin du Moyen Age (**XVe siècle**): le *Rotwelsch* ou *Kokamlschen* en **Allemagne**, le *furbesco* et le *gergo* en Italie, le *cant* en Angleterre, le *caldo* au Portugal, la *germanía* en Espagne, le *balaibalan* en **Asie**, ou le *jobelin*, *narquois*, *bigorne* ou *jargon* des voleurs des chemins en France.

DOCUMENTATION: HISTOIRE DE L'ARGOT

D'après Pierre Guiraud, "c'est un document de **police** de 1426 **qui**, pour la **première** fois, atteste d'une **façon** explicite l'existence d'un langage spécial: '**Lequel Nobis** dist au suppliant qu'il alast avec lui en l'ostel ou prend l'enseigne des petits **soliers** et que il avoit trouvé son **homme** ou la *duppe* qui est leur **manière** de parler et **qu'ilz** nomment *jargon*, quand **ilz**

¹² JACQUES CELLARD et ALAIN REY, *Dictionnaire du français non conventionnel*, p. 782.

¹³ F. CARADEC, *op. cit.*, p. 235.

¹⁴ ALBERT SIMONIN, *Le petit Simonin illustré par l'exemple*, p. 277, Paris, P. Amist, 1958 et Nouvelle édition chez GALLIMARD, 1968. Dans aucune de ces éditions n'apparaît enregistrée l'expression un *iickei*.

¹⁵ AUGUSTE LE BRETON, *Argotez, argoiez... il en restera toujours quelque chose*, p. 632433.

¹⁶ PIERRE PERRET, *op. cit.*... L'expression un *iickei* n'apparaît non plus.

¹⁷ On a aussi *louper* 'rater' et *meire les voiles* 'partir' qui peuvent être classés dans un registre populaire, familier ou argotique selon le dictionnaire que nous pourrions consulter. Cf.: ERNESTO GARROTE, "Notessur le français dit populaire".

¹⁸ J. VENDRYES, *Le langage*, pp. 282-283.

¹⁹ Cit. par MANUEL ALVAR, *Lengua y sociedad*, p. 108.

trouvoient aucun fol ou innocent qu'ilz veulent decevoir par un jeu ou jeux et avoir son argent' (cité par Du Cange, a *duplicitas*)"²⁰.

On peut aussi dire que dans Le *jeu de Saint Nicolas* (fin du XIIIe siècle) de Jean **Bodel**, **trouvère d'Arras**, nous voyons une sorte d'argot criminel, le **jobelin** (langue des **jobelots** ou **hommes de rien**).

D'autre part on a les archives²¹, publiées a Lyon en 1842, du **procès** des *Compagnons de la Coquille* ou *Coquillards*, tenu a **Dijon** entre 1455 et 1458, où aurait pu être mêlé F. Villon. Ces archives, retrouvées au XIXe siècle nous révèlent une langue **secrète**, **jargon** ou **jobelin**, dont nous conservons **aujourd'hui** quelques termes: **auber**, argent; **gaffes**, gardiens de prison; **quilles**, jambes...

Egalement **François Villon** utilise le jobelin dans ses six **ballades** en vers de huit syllabes, écrites entre 1456 et 1461 et publiées en 1489, après sa **disparition**, par Pierre **Levet**. Il l'utilise aussi dans ses cinq ballades de la même époque en vers de dix syllabes et découvertes au XIXe siècle²²:

Aparouart la **grant** mathegaudie
Ou accolez sont duppez et noirciz
Et par les anges **suyvants** la paillardie
Sont **greffiz** et print cinq ou six
La sont bleffeurs au plus hault bout assis
Pour les **evaige** et bien hault mis au vent
Escheques moy tost ces coffres **massis**
Car vendangeurs des **ances** circunsis
Sen brou et du tout aneant
Eschec eschec pour le **fardis**

(Première ballade, 1ère strophe)²³

Nous retrouvons le jobelin dans **certains mystères** du **XVe siècle**²⁴, dont les plus célèbres sont ceux de la **passion d'Arnoul Greban (1460)** et de Jean **Michel (1486)**, ce qui met en évidence **d'une** part la capacité assimilative de la langue **littéraire** de **s'accrocher** a tout **ce** qui

²⁰ PIERRE GUIRAUD, dans *Encyclopaedia Universalis*, p. 365, Paris, 1968. Cf. aussi PIERRE GUIRAUD, *L'argot*, p. 49, et "Chronologie de l'argot: *pier*, *argot*".

²¹ *Glossaire du Procès des Coquillards*.

²² Dans l'édition de PAUL LACROIX des *Oeuvres de François Villon*, Paris, E. FLAMMARION, 1930 on ne peut voir que six ballades; par contre, dans l'édition d'ANDRÉ MARY et de DANIEL POIRION, *Villon. oeuvres poétiques*, Paris, Garnier-Flammarion, 1965, on peut voir les onze.

²³ P. GUIRAUD, dans *Encyclopaedia...*, p. 366. La traduction proposée par P. GUIRAUD est la suivante:

Sur le **gibet** c'est la grande **Assemblée** de la Coquille
Ou les jobars sont pris au **cou** et **suffoqués**
Les valets du **bourreau** chacun son **crime**
En empoignent et **saisissent** cinq ou **six**
Là les pipeurs sont **placés** ou **plus haut bout**
Tout en haut dans la pluie et le vent
Tenez-vous a l'écart des coffres **massifs**
Car les **voleurs** les **oreilles coupés**
Sont complètement **réduits** a **néant**
Gare gare à la **corde**.

sert à l'expression et d'une autre part la malléabilité ou possibilité d'adaptation des termes non conventionnels.

François Rabelais, au XVI^e siècle, emploie un jargon particulier et son vocabulaire est d'une extraordinaire richesse car il crée des mots, les déforme, joue avec les calembours.

Appartenant au siècle de F. Rabelais, Pechon de Ruby²⁵ publiée à Lyon en 1596 *La vie généreuse des Mercelotz, Gueuz et Boesmiens*²⁶, ou il nous décrit sa vie aux côtés des merciers ou marchands ambulants (*mercelotz*) qui utilisaient le commerce comme prétexte pour commettre des vols. Ils employaient entre eux un argot particulier, le *blesquin*.

Nous revoyons la complexité de l'organisation et du langage utilisé par les gueux, les mendiants et les voleurs qui se réunissaient dans la *Cour des Miracles*²⁷ dans l'ouvrage d'Olivier Chereau, marchand drapier de Tours, *Le jargon ou Langage de l'Argot réformé*²⁸, publié en 1628. Dans cet ouvrage nous voyons pour la première fois le mot *argot*, qui, "désigne non une langue, mais la collectivité des gueux et mendiants qui formaient dans les fameuses Cours des Miracles, le *Royaume de l'Argot*; le terme s'est ensuite appliqué à leur langage; on a dit d'abord le jargon de l'Argot, puis l'argot"²⁹.

Au XVIII^e siècle les ouvrages sur l'argot sont centrés, surtout, sur l'argot de la pègre, des criminels: nous avons entre autres, *Cartouche, ou le Vicepuni* (1725), poème en treize chants, de Nicolas Ragot, dit Granval³⁰ et *La Pipe cassée* (1743), "poème épitragipoissardihéroïcomique", de Jean Joseph Vade³¹, qui emprunte son argot aux harengères et aux "pêcheux" parisiens et qui crée la *littérature poissarde*³², consacrée à l'expression des moeurs et de la langue des Halles.

A partir de la fin du XVIII^e siècle et début du XIX^e commencent à paraître beaucoup de documents sur l'argot, en particulier sur la langue des malfaiteurs et bandes de voleurs des

²⁴ **Mystère**: nom donné à des drames du Moyen Age d'inspiration sacrée et qui illustrent la vie et la passion de Jésus ou la vie des Saints.

²⁵ Pechon veut dire en provençal 'petit', c'est-à-dire 'apprenti'.

Le titre complet est le suivant: *Vie généreuse des Mercelotz, Gueuz et Boesmiens, contenant leur façon de vivre, subtilité et Gergon mis en lumière par Monsier Pechon de Ruby, gentilhomme breton, ayant été eux en ses jeunes ans, ou il a exercé ce beau métier. Plus été ajouté un dictionnaire en langage blesquien avec l'explication en vulgaire.*

²⁷ La Cour des Miracles était un quartier de l'ancien Paris, entre les rues du Caire et Réaumur. VICTOR HUGO le décrit dans son ouvrage *Notre-Dame de Paris*.

Les voleurs s'étaient organisés en corporations. Ils formaient dans Paris un Etat à part, le *royaume de l'argot*, où l'on parlait la *langue verte*... Leur chef était le *grand Coere* ou *roi de Thunes*... Il avait dans chaque province... son bailli appelé *cagou* (RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française*, 1906, t. I, p. 138), cit. par GASTON ESNAULT, *Dictionnaire des argots français*, IX.

²⁸ Le titre complet est le suivant: *Jargon ou Langage de l'Argot réformé comme il est à présent en usage parmi les bons pauvres. Tiré et recueilli des plus fameux Argotiers de ce temps. Composé par un Pillier de Boutanche qui maquille en molanche en la Vergne de Tours.*

²⁹ P. GUIRAUD, *L'argot*, p. 5.

³⁰ On le trouve aussi comme NICOLAS RAGOT DE GRANDVAL, ou tout simplement GRANDVAL.

³¹ J.J. VADE était secrétaire d'administration, ancien contrôleur des finances et surnommé par ses contemporains le *comeille des halles*.

³² Le mot 'poissard', au XVI^e siècle, est synonyme de voleur, le 'poissard' est celui dont les doigts vont aux objets comme de la poix.

Pour le *Dictionnaire Universel* d'ANTOINE FURETIERE (1690), 'poissard' est "un terme injurieux que se disent les harengères les uns aux autres pour se rapprocher leur vilanie et leur malpropreté".

chemins, les *Brigands Chauffeurs* ³³. Les archives du **procès** des Chauffeurs d'Orgères furent publiées par le greffier P. Leclair dans son *Histoire des brigands chauffeurs et assassins d'Orgères* (1800), qui contient un lexique sur leur argot et une documentation fort riche sur l'organisation de la bande, semblable à celles de la *Coquille* et du *Royaume de l'Argot*.

En 1821 le forçat Louis Ansiaume écrit un lexique de l'argot "en usage au bagne de Brest et connu de toutes les provinces françaises" ³⁴.

Mais le policier-bagnard François Vidocq ³⁵ avec **ses Mémoires** (1821-1829) et son ouvrage *Les Voleurs, physiologie de leurs moeurs et de leur langage* (1837) vole à la pègre l'exclusivité de ce langage spécial, ou **bas-langage**, et donne à connaître au grand public l'argot des délinquants; un **présidiaire arrêté** par Vidocq, Winter publie aussi en 1828 sa *Chanson*:

De la dalle (*argent*) au flaquet (*gousset*)
 Je vivais sans **disgrâce**,
 Sans **reçoût** (*scandale*) ni **morasse** (*tourment*)
 Sans **taff** (*peur*) et sans regret... ³⁶.

D l'assassin Pierre-François Lacenaire, guillotiné en 1836, nous conservons une **pièce** en argot, *Dans la lunette* (1835) qui se termine ainsi:

On vous roussine (*on vous livre à la police*)
 Et puis la tine (*foule*)
 Vient remoucher (*regarder*) la butte en rigoïand ³⁷.

D'après Pierre Mac Orian, "c'est le jargon des **malfaiteurs** contemporains de Vidocq qui offre le choix le plus robuste de **survivances**" ³⁸.

La grande littérature du XIXe siècle s'est inspirée de l'oeuvre argotique de François Vidocq. Eugène Sue publie dans le *Journal des Débats*, du 19 juin 1842 au 15 octobre 1843, *Les Mystères de Paris*, roman social où l'on peut voir son invention linguistique; Victor Hugo publie entre autres le *Dernier jour d'un condamné* (1829) et *Les Misérables* (1862), où il intitule *L'Argot* le VIIe livre de la IVE partie du roman et appelle ce langage **verbe devenu**

³³ Les *Brigands Chauffeurs* étaient des bandes qui avaient terrorisé plusieurs départements tout au long de la fin du XVIIIe siècle, en spécial ceux des **Bouches du Rhône**, de Vaucluse, de la **Loire**, du Loiret et du Jura. "On leur donna les sobriquets de **garoteurs** et de **chauffeurs**; le premier n'a pas besoin d'explication; le second vient de ce qu'après s'être introduits la nuit dans les **fermes** et dans les **maisons isolées**, soit de vive force, soit au nom de la **loi**, comme au temps de Robespierre, en se **disant** agents de l'autontk publique, ils se **saisissaient** des **personnes** qui **s'y trouvaient** et leur **mettaient** les **pieds** dans le feu, pour les forcer à **déclarer** le Eue ou elles avaient caché de l'**argent** ou des **bijoux**. Ils **infestaient** aussi les grandes routes, attaquaient les **diligences**, les **malles-postes**, **détroussaient** les **voyageurs**, **massacraient** tous ceux qui **osaient** leur **résister**, **enlevaient** les **filles** et les **jeunes** femmes, et **combattaient** souvent avec avantage les **brigades** de gendarmerie et les détachements **envoyés à leur poursuite**" (H. AUDIFFRET, dans *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, tome XIII, 1834, article "Chauffeurs", pp. 447-449).

³⁴ Publié par MICHEL DUBOIS, "L'argot en usage au bagne de Brest en 1821".

³⁵ FRANÇOIS VIDOCQ connaissait bien l'argot car il était un aventurier et forçat sous la restauration évadé du bagne de Toulon ou de Brest. Il offrit à la police de la servir avec **fidélité**; il fut **jugé** et nommé chef de la **brigade** ou police de **sureté**, **formée, elle-aussi**, par des anciens **ex-bagnards**. Il abandonne la police en 1827, y rentrant de **nouveau** en 1832 et expulsé de la **même** plus tard pour avoir inspiré un vol.

³⁶ Cit. par le *Grand Larousse de la Langue Française*, vol. I, p. 238.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Cit. par ESPERANZA ALARCÓN NAVIO, *Le discours argotique dans l'oeuvre d'Albert Simonm*, p. 112.

forçat ³⁹, ayant recours pour créer son personnage principal, Jean Valjean, a la figure de F. Vidocq ⁴⁰; Honoré de Balzac utilise aussi l'argot dans la bouche de Vautrin, personnage de Le *Père Goriot* (1834-1835), *Les Illusions perdues* (1837-1843) et de la IV^e partie de *Splendeurs et misères des courtisanes* (1838-1847), "La dernière incarnation de Vautrin", dont l'histoire a été inspirée par Vidocq ⁴¹.

A la fin du XIX^e siècle les poètes Jean Richepin (La *chanson des gueux*, 1876), Jehan Rictus, pseudonyme de Gabriel Randon de Saint-Amand (Les *Soliloques dupauvre*, 1897), et Aristide Bruant (*Petits joyeux*) utilisent largement l'argot pour leurs poésies; mais le chef-d'œuvre de cette littérature populiste du côté de la prose est *L'Assommoir* (1876) d'Émile Zola ou il fait parler ses personnages comme ils le font dans la vie: de nombreux mots ou expressions de l'argot et de la langue populaire, et Zola l'indique dans la préface du roman ⁴².

"À l'époque moderne —écrit Pierre Guiraud—, la disparition des bandes organisées entraîne un décloisonnement des divers jargons qui s'interpénètrent pour former une sorte de langue commune des bas-fonds. Ce qu'on appelle aujourd'hui l'argot par opposition aux argots spéciaux, est une forme dégradée du langage populaire des grandes villes, ce qu'on appelait autrefois le 'bas-langage'" ⁴³.

Au XX^e siècle de nombreux écrivains et artistes se sont intéressés à l'argot. Citons entre autres écrivains Alphonse Boudard, Edouard Bourdet, Louis-Ferdinand Céline (pseudonyme du docteur antisémite Destouches), Georges Courteline (pseudonyme de Georges-Victor Moineaux), Frédéric Dard, dit San Antonio, Pierre Devaux, Jean Galtier-Boissière, Jean Genet, Raymond Queneau, Albert Simonin..., et parmi les artistes il faut citer le chanteur Renaud.

Comme nous dit Esperanza Alarcón Navío, "au point de vue linguistique, l'argot a été étudié par une série de spécialistes de valeur. Le plus fameux grammairien de la Renaissance, Henri Estienne soulignait déjà la richesse ainsi que la nature secrète du jargon des truands" ⁴⁴. Nous avons les ouvrages, entre autres, de Francisque Michel *Études de Philologie comparée sur l'argot* (1856) ⁴⁵, d'Alfred Delvau, *Dictionnaire de la langue verte*

³⁹ VICTOR HUGO dans *Les Misérables* traite l'origine de l'argot (ch. Ier), de ses racines (ch. II), de "l'argot qui pleure et de l'argot qui rit" (ch. III), mais il ignore toute l'histoire de l'argot des malfaiteurs et invente une douzaine de mots sans existence" (GASTON ESNAULT, *op. cit.*, p. XI).

⁴⁰ Rappelons que JEAN VALJEAN est un ancien bagnard qui se &habilite par sa générosité et ses sacrifices.

⁴¹ VAUTRIN est un forçat évadé qui cache son identité et lutte longtemps contre la justice et la société. À la fin il négocie sa conversion à l'ordre établi et devient sous l'empire chef de la police de sûreté. Cf.; P.G. CASTEX, *Introduction au Père Goriot*.

⁴² "Lorsque *L'Assommoir* a paru dans un journal, il a été attaqué avec une brutalité sans exemple. dénoncé, chargé de tous les crimes (...) J'ai voulu peindre la déchéance fatale d'une famille ouvrière dans le milieu empesté de nos faubourgs (...).

La forme seule a effaré. On s'est fâché contre les mots. Mon crime est d'avoir eu la curiosité littéraire de ramasser et de couler dans un moule très travaillé la langue du peuple. Ah! la forme, là est le grand crimé! Des dictionnaires de cette langue existent pourtant, des lettrés l'étudient et jouissent de sa verdeur, de l'imprévu et de la force de ses images. Elk est un regal pour les grammairiens fureteurs. Nimporte, personne n'a entrevu que ma volonté était de faire un travail purement philologique, que je crois d'un vif intérêt historique et social" (EMILE ZOLA, *L'Assommoir*, p. 64).

⁴³ PIERRE GUIRAUD, *op. cit.*, p. 365.

⁴⁴ ESPERANZA ALARCÓN NAVIO, *op. cit.*, p. 99.

⁴⁵ Le titre complet est le suivant; *Études de Philologie comparée sur l'argot et sur les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie*.

(1866), de Loredan Larchey, *Dictionnaire historique de l'argot et des excentricités du langage* (1881), de Lazare Saineau, *Les sources de l'argot ancien* (1912), d'Alfred Niceforo, *Le génie de l'argot* (1912), du docteur Alfred Lacassagne, *L'argot du milieu* (1928), d'Albert Dauzat, *Les argots, caracteres, évolutions, influences* (1929), d'Emile Chautard, *La vie étrange de l'argot* (1931), et enfin les plus modernes Géo Sandry et Marcel Carrere, *Dictionnaire de l'argot moderne* (1953), Gaston Esnault, *Dictionnaire historique des argots français* (1965) et R. Giraud, *Le royaume de l'argot* (1965).

Pour terminer cette épigraphe je prends ces mots d'Esperanza Alarcón Navío: "La publication au XIXe siècle de nombreux dictionnaires, la multiplication des romans faisant appel à l'argot, voire les films dont les dialogues recèlent de l'argot, ainsi que les facteurs historiques et sociaux (conflits ayant pour résultante un important brassage de population, évolution de la structure du 'milieu', moyens de communications plus nombreux et plus faciles, mobilité géographique et professionnelle acerve, développement des médias) ont achevé de transformer le visage de l'argot et de le détourner de son acception originelle"⁴⁶.

ETYMOLOGIE ET ACCEPTIONS DU MOT ARGOT

Le mot *argot* a une origine obscur et pratiquement inconnue. Pierre Guiraud⁴⁷ nous dit que "*L'argot* serait *l'art des Goths, la ville d'Argos, le royaume d'Argus, le pays des paresseux (d'après le grec argos), le langage des argoteurs ou des ragoteurs ou des jargonners*."

On a de même rapproché *argot* et *narquois* (par désagglutination de l'article), *d'Arabie* (par substitution de suffixe); on y a vu la confrérie de *l'argot* (du coq), de *l'argaut* (guenille), de *l'argue* (filière à 'tirer de l'or'), etc. (...)

L'origine *d'argot* demeure donc une énigme"⁴⁸.

Pour Pierre Guiraud⁴⁹ "le mot remonte à un ancien verbe *hargoter* 'secouer' (1380), avec des dérivés *hargoteur* 'querelleur' (1410) et *hargoteux* 'taquin, chicanier' (Normandie)"; pour Albert Dauzat le mot viendrait de *harigoter*, qui signifie 'déchirer, déchiquetter', auquel remonte le mot *haricot*, 'ragout de mouton coupé en morceaux' et avec des rapports possibles avec l'ancien espagnol *arigote*, 'personne vile'⁵⁰.

Comme l'on peut voir le mot *argot* est un mot cryptique, secret dès son origine et je préfère adopter l'opinion d'Esperanza Alarcón Navío quand elle affirme "qu'il est souhaitable de s'en tenir au critère de l'étymologie inconnue"⁵¹.

⁴⁶ ESPERANZA ALARCÓN NAVÍO, *op. cit.*, pp. 99-100.

⁴⁷ PIERRE GUIRAUD, "Chronologie de l'argot; *pier. argot'*: pp. 85-91.

⁴⁸ "Furetière le fait venir de la ville d'Argos, parce, dit il, la plus grande partie de ce langage est composé de mots tirés du grec'. Le Duchat (...) le fait dériver, par une légère transposition de lettres, du nom de Ragot, fameux bélière qui vivait du temps de Louis XII, d'où l'on a dit ragoter pour grommeler, murmurer en se plaignant, à la manière des gueux et des mendiants. Au contraire M. Ckvier l'emprunte à l'ergo des écoles, etc." (MOREAU-CHRISTOPHE, dans *Dictionnaire de la conversation...*, tome III, 1833, p. 580 article "argot").

⁴⁹ PIERRE GUIRAUD, *op. cit.*, p. 90.

⁵⁰ Cf. ALBERT DAUZAT, "Études argotiques", mot *argot*; A. DAUZAT, *Dictionnaire étymologique de la langue française*; A. DAUZAT, J. DUBOIS, H. MITERRAND, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*; O. BLOCH et W. VON WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française*; A.J. GREIMAS, *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du xive siècle*.

⁵¹ ESPERANZA ALARCÓN NAVÍO, *op. cit.*, p. 101.

Le terme argot, je l'ai déjà dit, apparaît au XVII^e siècle (1628) et son sens initial de "royaume, communauté de truands"⁵² disparaît plus tard, vers 1690, avec le sens de langue de truands, mendiants, voleurs...; au XVIII^e siècle Voltaire l'utilisait déjà dans le sens de langue ou locutions propres à un groupe social.

L'argot, comme tout langage, est un *signum linguistique*, signe d'adhésion et *appartenance* à une classe ou à un groupe, comme signale Pierre Guiraud: "Tout langage est un signe; comme le vêtement ou la coiffure, comme les formules de politesse ou les rites familiaux, il nous identifie: bourgeois ou ouvrier, médecin ou soldat, paysan ou commerçant, etc. (...) Ceci est l'essence de tout argot au sens moderne du mot; dès qu'un groupe vit en société, close dès qu'il prend conscience de sa différence et sa supériorité, un argot se forme; par exemple, dans les techniques évoluées (argot des typographes); dans les professions ambulantes pour lesquelles il constitue un signe de ralliement; dans les grandes écoles, enfin dans les casernes"⁵².

Étant donné tout cela, voyons les différentes définitions et acceptions que certains écrivains ont données du mot argot (je le fais chronologiquement):

1. L'argot est "le langage des gueux et des coupeurs de bourse, qui s'expliquent d'une manière qui n'est intelligible qu'à ceux de leur cabale" (Richelet, *Dictionnaire*, 1680)⁵³.

2. "Langage particulier des filous et généralement de tous les habitués des prisons et des bagnes" (Moreu-Christophe, 1833)⁵⁴.

3. "L'argot passe généralement pour être un dialecte spécial aux malfaiteurs" (Loredan Larchey, 1881)⁵⁵.

4. "ARGOT. s.m.: *Gerga, gerigonza*: el lenguaje que usan los ladrones, pícaros y gentes de mala vida para entenderse entre sí, como los gitanos, cuya gerga se llama germanía en español" (Núñez de Taboada, 1845)⁵⁶.

5. L'argot est "un langage particulier aux vagabonds, aux mendiants, aux voleurs et intelligible pour eux seuls" (Littré, fin du XIX^e siècle)⁵⁷.

6. L'argot est "un langage spécial qui reste intentionnellement secret (...) car son but consiste essentiellement dans la défense du groupe argotier" (Alfredo Niceforo, 1912)⁵⁸.

⁵² PIERRE GUIRAUD, *L'Argot*, p.97. Cf. aussi; BERTIL MALMBERG, *Signes et symboles*, et GEORGES MOUNIN, *Introduction à la sémiologie*.

⁵³ Cit. par PIERRE GUIRAUD, *op. cit.*, p. 5.

⁵⁴ MOREU-CHRISTOPHE, *op. cit.*, p. 58.

⁵⁵ LOREDAN LARCHEY. *Dictionnaire historique d'argot et des excentricités du langage*, 1881.

⁵⁶ NÚÑEZ DE TABOADA, *Diccionario francés-español y español-francés*, tome I, p. 62.

Pour la confusion conceptuelle et terminologique qui existe entre *caló* et *germanía* en espagnol, *vid.* MIGUEL ROPERO NÚÑEZ, *El léxico caló en el lenguaje del cante flamenco*.

⁵⁷ Cit. par PIERRE GUIRAUD, *op. cit.*, p. 5.

⁵⁸ A. NICEFORO, *Le génie de l'argot*, cité par PIERRE GUIRAUD, *op. cit.*, p. 9.

7. "Il se dit, par extension, des mots et tours particuliers qu'adoptent entre eux ceux qui exercent la même profession ou vivent dans un même milieu social" (Académie Française, 1932) ⁵⁹.

8. "L'argot est en principe une langue artificielle, faite afin de pouvoir se comprendre entre soi sans être compris des non initiés" (Henri Bauche, 1946) ⁶⁰.

9. "Langue spéciale pourvue d'un vocabulaire parasite qu'emploient les membres d'un groupe ou d'une catégorie sociale avec la préoccupation de se distinguer de la masse des sujets parlants" (J. Marouzeau, 1951) ⁶¹.

10. "L'argot est la *langue spéciale de la pègre*, c'est-à-dire l'ensemble des mots propres aux truands, et des malfaiteurs, créés par eux à l'exclusion des autres groupes sociaux qui les ignorent ou ne les utilisent pas en dehors de circonstances exceptionnelles" (Pierre Guiraud, 1956) ⁶².

11. *Le Petit Robert* accepte la définition qui donne Gaston Esnault: "Un argot est l'ensemble oral des mots non-techniques qui plaisent à un groupe social" (Gaston Esnault, 1965) ⁶³.

12. "Nous parlerons (...) d'argot quand, dans le cadre d'une langue commune, existe, créé, à des fins crypto-ludiques, un vocabulaire partiel, qui double sans l'évincer le vocabulaire usuel. Décrire un argot, c'est, après avoir délimité le groupe de ses usagers, analyser son lexique" (Denise François, 1968) ⁶⁴.

13. "L'argot est un dialecte social réduit au lexique, de caractère parasite (dans la mesure où il ne fait que doubler, avec des valeurs affectives différentes, vocabulaire existant), employé dans une couche déterminée de la société qui se veut en opposition avec les autres: il a pour but de n'être compris que des initiés ou de marquer l'appartenance à un certain groupe" (Jean Dubois et autres, 1973) ⁶⁵.

14. "Langage ou vocabulaire qui se crée à l'intérieur des groupes sociaux ou socio-professionnels et par lequel l'individu affiche son appartenance au groupe et se distingue de la masse des sujets parlants" (*Trésor de la langue française*, 1974) ⁶⁶.

⁵⁹ *Dictionnaire de l'Académie Française*, 8e édition, 1932. *Le Dictionnaire de l'Académie Française. Nouvelle édition*, 1776, le définissait de la suivante façon: "Certain langage des gueux et des filoux qui n'est intelligible qu'entre eux", cité par A. SIMONIN, *Le petit Simonin...*

⁶⁰ HENRI BAUCHE, *Le langage populaire*, p. 23.

⁶¹ J. MAROUZEAU, *Lexique de la terminologie linguistique*, p. 28.

⁶² PIERRE GUIRAUD, *op. cit.*, p. 7, édit. de 1976.

⁶³ *Le Petit Robert*, article "argot", p. 99; GASTON ESNAULT, *op. cit.*, p. V.

⁶⁴ DENISE FRANÇOIS, "Les argots", p. 627.

⁶⁵ JEAN DUBOIS et autres, *Dictionnaire...*, article "argot".

⁶⁶ *Trésor de la langue française...*, tome 3, p. 478.

15. “La nozione di ‘gergo’ è usata in linguistica nel senso specifico de ‘linguaggio segreto, criptico’, caratteristico di un certo gruppo di persone che per motivi vari no vuole farsi capire all’esterno della propria cerchia. Così si parla di gerghi professionali, legati a un tipo di produzione artigianale, di gergo dei soldati, dei prigionieri, dei carcerati, degli studenti, della malavita, ecc.” (Luigi Rosiello, 1974) ⁶⁷.

16. “Dialecte social propre à un groupe social et gardant, en principe, le caractère d’un idiome secret. L’argot respecte la syntaxe et, sauf exception, les habitudes morphologiques de la langue dans laquelle il s’inscrit. Sa seule originalité est de nature lexicale” (D. Coste et R. Galisson, 1976) ⁶⁸.

17. “*Argot*: Langue créée et parlée dans certains quartiers populaires des grandes villes comme Paris. En principe c’est la langue des truands. Les gens ‘bien élevés’ méprisent cette forme d’expression, dont ils utilisent parfois certains éléments, par entraînement ou par snobisme” (Paul Roland, 1977) ⁶⁹.

18. “L’argot, avec lequel on confond souvent (le) langage populaire, est au contraire un ‘idiome artificiel’ dont les mots sont faits pour n’être pas compris que par les non-initiés” (François Caradec, 1977) ⁷⁰.

19. “*Argot*: originariamente no designaba un tipo de habla, sino las antiguas cofradías francesas de ladrones y mendigos, y que pasó luego a referirse al código particular que éstos usan entre sí y que ha pasado a ser en francés y otros idiomas un sinónimo de *lenguaje especial*. De aquí que alterne con *jerga* en cualquiera de sus acepciones” (*Gran Larousse Universal*, 1979) ⁷¹.

20. L’argot “est la langue des malfaiteurs, des marginaux, des groupes délinquants...” (J. Cellard et A. Rey, 1980) ⁷².

21. “L’argot du temps des ‘coquillards’ était la langue secrète, uniquement décryptée par les initiés. Il est peu de mots inventés de nos jours qui n’aient été utilisés (...), débusqués, mis au jour, au grand public, dans certaines chansons, dans des films... (...) tous ces vocables (...) sont régulièrement répertoriés et publiés par de patients et éminents amoureux du langage, donc argot n’est pas forcément synonyme d’occultisme” (Pierre Perret, 1982) ⁷³.

⁶⁷ LUIGI ROSIELLO, *Linguística e marxismo*, p. 112; cf. PILAR DANIEL, “Panorama del argot español”, p. 15 et suiv.

⁶⁸ D. COSTE et R. GALISSON, *Dictionnaire de didactique des langues*, p. 47.

⁶⁹ PAUL ROLAND, *Skidiz*, p. 4.

⁷⁰ FRANÇOIS CARADEC, *Dictionnaire du français argotique et populaire*, p. 5.

⁷¹ *Gran Larousse Universal*, vol. 12, article “jerga”. D’autre part la *Gran Enciclopedia Larousse en 24 volúmenes*, dans son vol. núm. 2 dit: “ARGOT.-n.m. (voz francesa) (...) Lenguaje especial entre personas del mismo oficio o actividad: “los actores griegos tenían por costumbre incorporar más de un personaje a la misma obra, lo que en el «argot» teatral de nuestros días se dice «doblar»” (PÉREZ DE AYALA).

⁷² J. CELLARD et A. REY, *Dictionnaire...*

⁷³ PIERRE PERRET, *Le Petit Perret...*, p. 9.

22. “Définir (...) l’argot moderne, c’est le concevoir comme une langue particulière à un groupe social déterminé, relativement fermé, et qui l’utilise à des fins cryptiques. Dans la pratique argotique, on observe que seul le lexique est en cause” (Pascal Singy, 1986) ⁷⁴.

23. “L’argot, langage des rues, n’est pas exclusivement employé par ceux qui vivent en marge des lois, ainsi que certains aiment à le proclamer. Le croire est une erreur” (A. le Breton, 1986) ⁷⁵.

Vues les définitions, nous pourrions conclure d’une façon plus organisée: d’un côté nous trouvons des groupes d’opinion qui font un stricte usage du mot *argot* comprenant deux conditions de définition —*l’artificialité* et le *caractère secret* au sein d’un langage de groupe—; d’autre part nous avons le critère plus extensif qui font déterminés groupes (professionnels, critiques d’art...) qui à différence de l’antérieur ne poursuit le fait d’être inintelligible ou secret.

En tout cas, commun à toutes les définitions est le fait d’affirmer des conditions spéciales, c’est-à-dire que la dernière déterminante est la caractéristique sociologique, et c’est pourquoi aujourd’hui nous ne pouvons pas parler d’un argot, mais de *plusieurs argots* comme indique Gaston Esnault dans son *Dictionnaire*: nous avons l’argot du “milieu”, mais il faut tenir compte que toutes les professions disposent d’un vocabulaire spécial propre à elles.

Caractéristiques de l’argot sont l’humour, grandir et exagérer les défauts des personnes, l’ironie, l’expressivité, etc ⁷⁶. Traits que possède aussi la langue populaire, d’où la difficulté à laquelle nous faisons référence pour délimiter le registre de langue, puisque quand nous parlons spontanément nous ne nous demandons pas si un mot appartient à l’argot ou à la langue populaire.

⁷⁴ PASCAL SINGY, “Le vocabulaire médical: jargon ou argot”.

⁷⁵ AUGUSTE LE BRETON, *Argotez, argotez...*, p. 5.

⁷⁶ D’autres caractéristiques de l’argot sont exalter la violence, la sexe, la fidélité au groupe et, surtout, la lutte contre la société.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. ETUDES GÉNÉRALES ET ARTICLES DE PÉRIODIQUES

- ALARCON NAVIO, Esperanza, *Le discours argotique dans l'oeuvre d'Albert Simonin*. Mémoire de licence. Facultad de Filosofía y Letras, Departamento de Filología Francesa, Universidad de Granada, 1985-86.
- ALVAR, Manuel, *Lengua y sociedad*, coll. Biblioteca Cultural Rtve, n° 60. Planeta. Barcelona, 1976.
- AUDIFFRET, H., "Chauffeurs", dans *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, tome XIII, pp. 447-449, Paris, Belin-Mandar, Libraire, 1834.
- BAUCHE, Henri, *Le langage populaire*, Paris, Payot, 1946, 2e édit., p. 23.
- BOUDARD, L. et ETIENNE, L., *La méthode à Mimile. L'argot sans peine*, Paris, La Jeune Parque, 1976, coll. Le Livre de Poche num. 3.453.
- BRUNOT, Ferdinand, *Histoire de la langue française. Des origines à nos jours*, vol. XII. Paris, Armand Colin, 1948.
- CALVET, Louis-Jean, "T'as l'ticket ou l'ouverture?", dans *Le Français dans le Monde*, 206, 1987, pp. 41-42.
- CASTEX, P.-G., *Introduction au Père Goriot*, Paris, Classiques Garnier, 1963.
- CELLARD, Jacques, *Anthologie de la littérature argotique des origines à nos jours*, Paris, Editions Mazarine, 1985.
- DANIEL, Pilar, "Panorámica del argot español", dans *Diccionario del argot español y lenguaje popular* de Victor LEÓN, Madrid, Alianza Editorial, 1980, pp. 7-29.
- DAUZAT, Albert, "Etudes argotiques", mot *argot*, dans *Etudes de linguistique française*, Paris, Ed. d'Artrey, 1946, pp. 306-307.
- DUBOIS, Michel, "L'argot en usage au baigne de Brest en 1821", dans *Le Français Moderne*, XI, 1943.
- FRANÇOIS, Denise, "Les argots" dans *Le langage*, coll. Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1968 (édit. 1973), pp. 620-646.
- GARROTE, Ernesto, "Notes sur le français dit populaire", dans *Boletín de Filología*, Universidad de Chile, tome XXXI, 1980-81, pp. 775-786.
- GUIRAUD, Pierre, "Argot" dans *Encyclopaedia Universalis*, vol. 2, pp. 365-367, Paris, 1968 (édit. 1978).
- GUIRAUD, Pierre, *L'argot*, Paris, P.U.F. 1956 (7e édit. 1976). Coll. Que sais-je? num. 700.
- GUIRAUD, Pierre, "Chronologie de l'argot: *pier, argot*", dans *Cahiers de lexicologie*, XII, 1968-1, pp. 85-91.
- GUIRAUD, Pierre, *Le français populaire*, Paris, P.U.F., 1965 (4e édit. 1978), coll. Que sais-je? 1172.
- HAENSCH, Günther, "El préstamo lingüístico en el lenguaje coloquial y en las jergas", dans *Homenaje al profesor Hans Karl Schneider*, Hamburg, Helmut Buske, 1975, pp. 115-130.
- HUGO, Victor, *Les Misérables*, Paris, Ed. du Seuil, 1963 (édit. de 1981), coll. L'intégrale.
- MALMBERG, Bertil, *Signes et symboles. Les basses du langage humain*, Paris, Picard, 1977.
- MARZYS, Zygmunt, "Norme et usage en français contemporain", dans *Le Français dans le Monde*, 108, 1974, pp. 6-12.
- MITTERAND, Henri, *Les Mots Français*, Paris, P.U.F., 1963 (6e édit. de 1981), coll. Que sais-je? num. 270.

- MOREAU-CHRISTOPHE, "Argot" dans *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, tome III, Paris, Berlin-Mandar, Libraires, 1833.
- MOREU-REY, E., "Regards sur la néologie la plus récente en français usuel", dans *Anuario de Filología*, vol. 1, Facultad de Filología, Universidad de Barcelona, 1975, pp. 435-494.
- MOUNIN, Georges, *Introduction à la sémiologie*, Paris, Ed. de Minuit, 1970.
- PILORZ, Alfons, "Niveau de langue et analyse de style", dans *Actas I. XI Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románicas*, Madrid, C.S.I.C., 1968, pp. 355-364.
- ROLAND, Paul, *Skidiz*, Paris, Hachette, 1977 (édit. 1982), coll. Outils.
- ROPERO NÚÑEZ, Miguel, *El léxico caló en el lenguaje del cante flamenco*, Universidad de Sevilla, 1978, coll. de bolsillo.
- ROSIELLO, Luigi, *Linguistica et marxismo*, Editore Reuniti, Roma, 1974.
- SINGY, Pascal, "Le vocabulaire médical: jargon ou argot", dans *La linguistique*, vol. 22, fasc. 2, 1986, pp. 63-74.
- YAGUELLO, Marina, *Alice au pays du langage. Pour comprendre la linguistique*, Paris, Edit. du Seuil, 1981.
- VENDRYES., Jean, *Le langage*, Paris, La Renaissance du livre, 1921.
- ZOLA, Emile, *L'Assommoir*, Paris, Garnier-Flammarion, 1969.

2. DICTIONNAIRES

- ACADEMIE FRANÇAISE, *Dictionnaire*, 8e édit., 1932.
- BLOCH, O. et WARTBURG, W. von, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, P.U.F. 1960 (6e édit. 1975).
- CARADEC, François, *Dictionnaire du français argotique et populaire*, Paris, Larousse, 1977.
- CELLARD, Jacques et REY, Alain, *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Hachette, 1980.
- COSTE, D. et GALISSON, R., *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976.
- DAUZAT, Albert, *Dictionnaire étimologique de la langue française*, Paris, Larousse, 1938.
- DAUZAT, Albert, DUBOIS, J., MITTERAND, H., *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris, Larousse, 1978.
- DUBOIS, Jean et autres, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973 (édit. 1982).
- ESNAULT, Gaston, *Dictionnaire des argots français*, Paris, Larousse, 1965.
- FURETIERE, Antoine, *Dictionnaire Universel (1690)*, S.N.L. Le Robert, Paris, 1978.
- GIRAUD, Robert, *L'argot tel qu'on le parle. Dictionnaire illustré de l'argot moderne*, Paris, Jacques Grancher, 1981.
- Gran Enciclopedia Larousse en 24 volúmenes*, Barcelona, Planeta, 1987.
- Gran Larousse Universal*, Barcelona, Plaza y Janés, 1979.
- Grand Larousse de la Langue Française*, 6 vol., vol. I., article "argot", pp. 234-239, Paris, Larousse, 1971 (édit. 1972).
- GREIMAS, A.-J., *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIVe siècle*, Paris, Larousse, 1980.
- LARCHEY, Loredan, *Dictionnaire historique d'argot et des excentricités du langage*, 1881, réédition de 1982, Paris, Jean-Cyrille GODEFROY.
- LE BRETON, Auguste, *Argotez, argotez..., il en restera toujours quelque chose*, Paris, Vertiges-Carrère, 1986.
- LE BRETON, *Langue verte et noirs desseins*, Paris, Presses de la Cité, 1975.

- LEÓN, Víctor, *Diccionario de argot español y lenguaje popular*, Madrid, Alianza Editorial, coll. El libro de bolsillo, núm. 766.
- MAROUZEAU, J., *Lexique de la terminologie linguistique*, 1951, édition de 1969, dans la Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris.
- MERLE, Pierre, *Dictionnaire du français branché*, Paris, Edit. du Seuil, 1986.
- NÚÑEZ DE TABOADA, *Diccionario francés-español y español-francés*, 10e édit., Paris, en casa de P.J. Rey, librero, 1845.
- PERRET, Pierre, *Le Petit Perret, illustré par l'exemple*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1982 (édit. 1985), coll. le Livre de Poche núm. 5.927.
- Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, S.N.L., 1978.
- SIMONIN, Albert, *Le Petit Simonin, illustré par l'exemple*, Paris, P. Amist, 1958 et *Nouvelle édition* chez Gallimard, 1968.
- Trésor de la Langue Française (TLF). Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960)*, publié sous la direction de Paul IMBS, Paris, C.N.R.S. 1971, vol. III, article "argot".